

Réponses au questionnaire de la Fédération Nationale des Chasseurs

Front National- Élections européennes 2014

1) Directive « Oiseaux »

Cette directive qui date de 1979 pénalise gravement à la pratique de la chasse depuis 35 ans. Elle menace au quotidien la passion de tous les chasseurs d'oiseaux migrateurs et en particulier des chasseurs de gibier d'eau. Tous les ans, elle sert de prétexte aux tribunaux administratifs comme au Conseil d'État pour interdire l'ouverture de la chasse pour de nombreuses espèces en août et pour justifier sa fermeture à la fin janvier, au lieu du 28 février.

Malgré des dizaines de manifestations des chasseurs, des textes votés en urgence pour imposer des dates de chasse dans la loi, des guides interprétatifs fastidieux et de nombreuses études scientifiques, rien n'y fait. Dans cette Europe bureaucratique et tatillonne, la subsidiarité qui permet de gérer la chasse au plus proche du terrain est strictement impossible et c'est profondément choquant.

Pour le FN, il faut mettre un terme à cette directive qui a 35 ans et qui nuit à la bonne gestion de la faune sauvage. Dans la même logique d'efficacité, il faut aussi supprimer la directive Natura 2000 de 1992, car ni l'une ni l'autre ne correspondent plus aux réalités d'aujourd'hui.

Cela ne veut pas dire qu'il ne faut pas s'occuper de biodiversité, bien au contraire. Mais à la place, de ces deux textes, rigides et dépassés, il faut avoir le courage de négocier dans les 3 ans, une nouvelle directive « biodiversité et développement rural » qui garantisse la subsidiarité en matière de chasse, qui assouplisse les règles de protection et de gestion des espèces comme le loup et le cormoran et qui associe tous les élus locaux et les gestionnaires des espaces naturels.

Sans cet acte politique fort, c'est l'interprétation de la directive « oiseaux » par l'arrêt de la Cour européenne de justice de 1994, qui restera toujours la règle.

2) Directive armes

Alors que la Commission européenne refuse toujours de modifier la directive « oiseaux » qui a 35 ans, elle s'active pour que l'on révisé la directive sur les armes à feu pourtant votée il y a seulement 6 ans. Celle-ci vient tout juste d'être transposée il y a quelques mois dans le droit français au travers d'une loi et de 60 décrets et arrêtés. C'était pourtant la première fois qu'une directive européenne était appréciée par les chasseurs et les tireurs sportifs. Malgré cela la Commission veut à nouveau changer les règles sous couvert de sécurité publique. Au FN, nous sommes défavorables à la modification de cette directive, car, en l'état, elle garantit parfaitement la sécurité publique, sans pénaliser chasseurs, tireurs sportifs et collectionneurs. Au Parlement européen nous nous mobiliserons pour bloquer toute modification.

3) L'UE et le bien-être animal

Au FN, nous sommes totalement défavorables à une évolution des règles dans le domaine de la bien-être animale, car des progrès considérables ont été faits ces dernières années, pour prendre

en compte la souffrance animale. S'il faut se réjouir de cette évolution de notre société à l'égard des animaux, il ne faut pas oublier que cette compétence doit être gérée au niveau des États en application du principe de subsidiarité, en particulier vis-à-vis de la faune sauvage.

Si la lutte contre la souffrance animale est absolument légitime, il ne faut qu'elle soit le prétexte pour remettre en cause l'élevage français professionnel ou amateur, la chasse, la pêche, l'équitation et toutes les activités qui impliquent de gérer des animaux, qu'ils soient domestiques ou sauvages.

Au Parlement européen, vous pouvez compter sur la vigilance des élus du FN pour éviter que la Commission cherche à intervenir dans de tels domaines.

4) Importation de trophées

Il ne faut pas confondre la lutte contre le grand braconnage et les trafics d'animaux sauvages avec l'envie pour un chasseur de revenir avec son trophée. Là comme ailleurs l'Europe doit faire preuve de bon sens et de mesure au lieu de considérer tous les chasseurs comme des trafiquants potentiels. La chasse est un atout économique pour de plus en plus de régions françaises et il serait regrettable que la bureaucratie européenne brise cet élan avec des contraintes administratives d'une autre époque.

5) Grands carnivores

Contrairement à une idée reçue, les populations de grands prédateurs se portent de mieux en mieux à l'échelle européenne et il est grand temps que l'on puisse réguler cette grande faune sauvage comme toutes les autres espèces. Il faut comprendre que nous sommes passés de la nécessaire protection d'espèces menacées de disparition à la gestion de l'abondance de ces mêmes espèces. Le temps est révolu où la protection des espèces et des espaces nécessitait la mise sous cloche des territoires et des catalogues d'interdictions. Aujourd'hui, seule une gestion concertée de toutes les espèces et de tous les espaces avec l'ensemble des acteurs de terrain est efficace, y compris pour les grands prédateurs.

Depuis 10 ans, de nombreux prédateurs sont en expansion et menacent l'équilibre socio-économique fragile de nos territoires ruraux et notamment de nos montagnes. Nous avons changé d'époque et dans nos montagnes ce sont aujourd'hui les bergers qui sont une espèce en voie de disparition plutôt que les loups.

Pour cela, il faut que l'Europe change le statut de bon nombre de ces espèces qui sont encore considérées comme « intouchables » au regard des directives européennes actuelles.

En mettant fin au statut de protection stricte qui est imposé par l'Europe, nous pourrions permettre aux bergers et aux chasseurs de réguler la population de loups sans nuire à l'espèce. Les bergers doivent avoir le droit de défendre leurs troupeaux et dans certaines zones d'élevage très sensibles, le loup ne doit plus pouvoir s'installer.

Le FN soutiendra les initiatives qui vont dans le sens de la souplesse dans la gestion des espèces, du loup à l'ours en passant par le cormoran et toutes les espèces invasives.

6) PAC

Pour le FN, il serait temps que la PAC soit profondément réformée car elle porte la lourde responsabilité de la disparition de millions d'agriculteurs dans toute l'Europe et de centaines de milliers d'agriculteurs dans notre pays, avec la bénédiction des organisations agricoles. A terme nous considérons que c'est au niveau national et non européen que la politique agricole doit être conduite, dans le cadre d'une politique agricole française plus efficace et plus juste.

Concernant la chasse, dans tous les programmes de la PAC, elle est considérée comme le parent pauvre alors qu'elle a un impact très positif sur l'économie rurale et sur le maintien de la biodiversité ordinaire, grâce notamment aux 7 millions de chasseurs européens.

Il devient donc impératif que le premier comme le second pilier de la PAC intègrent la chasse et son action sur les milieux (haies, zones humides etc...) . La chasse est un formidable atout de développement pour de nombreux territoires ruraux et doit devenir l'un des critères de l'équilibre agro-sylvo-cynégétique. La chasse et ses organisations associatives doivent pouvoir bénéficier des fonds européens pour conduire leurs actions de gestion de la biodiversité ordinaire. Pourtant c'est l'inverse qui se passe et ce sont les seuls chasseurs qui payent pour la gestion de la faune sauvage. L'exemple des dégâts agricoles provoqués par les sangliers, qui concerne toute l'Europe, est révélateur. Il serait légitime que l'Europe contribue financièrement afin d'éviter que les chasseurs soient les seuls à aider les agriculteurs victimes de ces dégâts dans leurs exploitations.

7) Parlement européen

Le groupe politique que nous allons constituer au Parlement Européen soutiendra la création d'un Inter groupe chasse durable, biodiversité, activités rurales et forêts qui sera le fer de lance de l'action des chasseurs et des ruraux au Parlement. Nous demanderons aux collègues de notre Groupe de s'y inscrire pour défendre les valeurs rurales et faire en sorte que les millions de ruraux ne soient plus des oubliés d'une Europe de la technocratie.

A ce sujet, le FN regrette que la France perde à coup sûr la présidence de l'intergroupe chasse du Parlement européen à la suite de la mise à l'écart par l'UMP de la députée européenne française qui le présidait.

8) Autres sujets

Au Parlement européen, nous agissons afin que les organisations de chasse et de pêche soient enfin reconnues et respectées dans toutes les instances européennes. De la même façon, nous interviendrons pour que leurs études scientifiques soient mieux prises en compte, ce qui est loin d'être le cas aujourd'hui. Enfin, nous sommes convaincus que l'économie de la chasse est un formidable atout dans les régions pour lutter contre cette dramatique fracture rurale qui fait des ruraux des oubliés du développement économique alors qu'ils sont le potentiel de demain.